







CONSIGNES GÉNÉRALES EN CAS D'INCENDIE ET D'ÉVACUATION

INCENDIE Ou SITUATION A RISQUE		EVACUATION	
	Examiner rapidement la situation		En cas d'alarme, se diriger vers l'issue de secours la plus proche
	Déclencher l'alarme Et Alerter le PC sécurité au 31 20 20 (poste interne) ou 02 40 41 11 18		En cas de nécessité, appuyer sur le déclencheur manuel pour l'ouverture des issues de secours
	Intervenir si vous vous en sentez capable et que le feu est encore maîtrisable		Se diriger vers le point de rassemblement (parvis central du parking) tout en respectant les consignes d'évacuation

Consignes relatives à l'évacuation

ÉVACUATION

Dès l'audition du signal d'alarme, toute personne présente dans le bâtiment doit immédiatement évacuer les lieux.

- Arrêter toutes les activités en cours tout en mettant votre poste de travail en sécurité
- Fermer les portes et fenêtres
- Evacuer par l'issue de secours la plus proche.
- Ne pas utiliser les ascenseurs
- Ne pas revenir en arrière
- Suivre les consignes du guide-file et du serre-file
- Se rendre au point de rassemblement (Statue Laennec)

SI VOUS NE POUVEZ PAS ÉVACUER LES LIEUX

Car l'incendie est dans les niveaux inférieurs ou sur le même palier, dès l'audition du signal sonore:

- Arrêter toutes les activités en cours tout en mettant votre poste de travail en sécurité
- Rester dans la pièce.
- Fermer les portes et fenêtres.
- Colmater et humidifier les portes
- Signaler votre présence aux secours (téléphone, signal à la fenêtre)
- Si la pièce commence à être envahie par les fumées : baissez-vous, l'air frais est au sol.
- Couvrez votre bouche et votre nez avec un linge humide.

Les portes ont une tenue au feu de 30 minutes environ.

RAPPEL

Pour contacter le PC sécurité

- Par téléphone au 312020 (poste interne) ou 02 40 41 11 18
- Par les interphones rouges de sécurité

PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Les personnes à mobilité réduite seront prises en charge par des accompagnateurs.

Une évacuation pourra avoir lieu si une issue de secours adaptée est accessible. Dans le cas contraire, un confinement dans une salle ou dans le palier d'un escalier devra avoir lieu en attendant les secours (un accompagnateur doit obligatoirement être présent).